

L'Ami du Colon

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 15 MARS 1907

VOL. I—No 41

La Vi Parlementaire

Double incident à noter

Dans les derniers jours de février, il s'est produit, aux Communes du Canada, une couple d'incidents que nous croyons de notre devoir de signaler à notre tour, à présent que les esprits se sont un peu calmés et que la fumée a presque disparu, qu'avaient soulevé d'assez vifs débats. Ces deux incidents nous intéressent ici de double façon, d'abord en ce qu'ils concernent la moralité de notre vie publique et l'avenir de l'influence française en ce pays; ensuite, parce que notre brillant député fédéral, M. Henri Bourassa n'a pas manqué d'y prendre une part prépondérante, comme il arrive infailliblement quand de hautes et importantes questions se trouvent en discussion.

Le premier de ces incidents a été soulevé par M. Fowler, député oppositionniste du Nouveau-Brunswick. Comme un ministériel, le député Ross, de la Colombie Anglaise, l'avait un peu agacé, pour certaines transactions qu'on lui reproche, au sujet de terres naguère acquises au nom de l'Ordre Indépendant des Forestiers, le bouillant Fowler a pris la mouche. Après une charge *ad hominem* contre son collègue, il a soudain généralisé ses accusations, et pris à partie divers membres de la députation ministérielle, voire même du cabinet, se faisant fort de les convaincre d'*intempérance, de libertinage et de concussion*. Grand émoi et grand scandale, comme bien on pense, dans la docte assemblée.

On s'est d'abord récrié bien haut. Puis, tout s'est vite calmé, et l'on en est venu à échanger des amabilités, sous la menace réciproque de se jeter à la face des vérités trop crues. Le Premier Ministre Laurier et le chef de l'opposition Borden battaient même déjà la mesure de ce concert de bénédictions menteuses, quand M. Bourassa est intervenu pour en rompre la déprimante harmonie. Il a revendiqué l'honneur de la Chambre, si brutalement mis en jeu, et réclamé, au nom de cet honneur de 214 députés, une enquête à fond sur les accusations qui venaient d'être portées. Si elles sont fausses, que leur auteur soit forcé de les retirer; si elles sont bien fondées, que les coupables soient punis et les justes réhabilités: il faut que les boucs soient séparés des brebis, a déclaré M. Bourassa. Il a parlé avec tant de force que son sentiment a prévalu et que MM. Laurier et Borden ont enfin admis qu'il conviendra de liquider à fond cet incident.

Espérons qu'on n'y faillira point. La réputation d'une assemblée de mandataires du peuple, en saine démocratie, devrait être, comme celle de la femme de César, à l'abri de tout soupçon.

Tous les vrais patriotes ne regrettent déjà que trop de voir notre Législature de Québec laisser porter et maintenir contre certains de ses membres, même au banc des ministres, d'infamantes insinuations, sans que les détenteurs du pouvoir se préoccupent suffisamment d'en faire bonne et prompt justice.

Le second incident fédéral s'est produit au sujet de la motion de l'énergique député nationaliste de Montmagny, M. Armand Laverne, motion dont nous avons déjà approuvé la portée et qui tendait à faire accorder à la langue française la même faveur, pratiquement, qu'à la langue anglaise, dans les services publics du Canada. La motion a été repoussée, sur l'initiative du ministère, et l'on y a substitué un amendement de sir Wilfrid Laurier lui-même, proclamant cette vérité de La Palisse: "que la Constitution canadienne pourvoit à ce que les deux langues soient traitées sur

un pied d'égalité". Comme qui dirait, en langage vulgaire: le bois est un excellent moyen de chauffage—mais tant pis pour ceux qui ne peuvent s'en procurer...

N'empêche que le débat a donné lieu à de flatteuses, sinon très sincères manifestations francophiles. Les députés McIntyre, de Perth, Ontario, et Devlin, de Nicolet, ont notamment, en français, vanté la valeur et les mérites de notre idiome. Sir Wilfrid Laurier lui-même a eu une petite veine d'attendrissement. Il a admis, avec M. Laverne, que l'usage des deux langues devrait être de rigueur dans le service des postes et des chemins de fer de l'Etat. Puisque cela n'existe pas encore tout à fait, par *négligence* des gouvernements, il conviendra d'y voir, a-t-il dit, afin que cela se fasse à l'avenir. Ce sera toujours autant de gagné, si l'honorable monsieur veut tenir parole. Mais le Premier Ministre soutient qu'il n'y a pas la même nécessité en ce qui concerne les monnaies nationales... Logique de politicien!

M. Bourassa en a fait bon compte, et après avoir assez vivement gourmandé son *would be* chef sur son désintéressement par trop évident à l'égard des privilégiés de la langue française, il a conclu en lui jetant cette apostrophe: "Vous n'hésitez pas à en appeler à la province de Québec en lui demandant de soutenir l'un de ses fils; rendez-lui donc la politesse, en prenant à cœur davantage l'honneur du langage qui lui est cher!"

Il ne manque pas de Canadiens, de diverses origines, qui se font, en leur particulier, cette réflexion du député de Labelle.

Sociologie Chretienne

Principes qui doivent régir le capitaliste chrétien

"Ces principes, Léon XIII les a exposés nettement dans sa magistrale encyclique sur la condition des ouvriers. C'est là, nos très chers frères, et nulle part ailleurs que vous devez chercher la solution du problème qui nous occupe. En premier lieu, recommande le Souverain Pontife, que les riches commencent par s'interdire tout acte de provocation. Qu'ils évitent toute manœuvre, toute exploitation, tout excès de nature à porter préjudice aux pauvres. Les vrais catholiques, dit-il encore, doivent s'efforcer de donner satisfaction aux justes revendications de ceux qui sont placés sous leurs ordres.

"Il serait déraisonnable, en effet, de la part des capitalistes et des industriels, d'élever outre mesure le prix des choses nécessaires ou simplement utiles à la vie, uniquement dans le but de grossir leur fortune, et sans tenir compte des privations imméritées qu'un pareil abus de puissance impose aux classes ouvrières. Nous n'hésitons pas à déclarer qu'il y aurait là provocation intolérable et déni de justice. Quelles raisons assez convaincantes trouverait l'Eglise, dans ces circonstances, pour demander au peuple de se soumettre et de souffrir en patience!"

MGR BRUCHÉSI, arch. de Montreal
—Pastorale sur "le Capital et le travail."

Une réponse

A la "rouge" *Vigie*, de Québec, qui demande avec l'impertinence insupportable qui la caractérise, ce que c'est que le vaillant publiciste catholique M. Hacault, de Manitoba, d'où il vient, ce qu'il veut, pour le compte de qui il travaille, les *Cloches de S. Boniface* avaient d'avance fait cette réponse absolument péremptoire:

"C'est à la demande formelle de S.G. Mgr l'archevêque de St-Boniface, et encouragé par sa bénédiction, que M. Louis Hacault, ancien rédacteur en chef du "Courrier de Bruxelles", en Belgique, a repris sa fine plume dont, pendant de longues années, il s'était servi avec intrépidité *pro Deo, pro Pontifice et pro Patria*."

ECHOS DU DEHORS

Sur la pente dangereuse

Le *Nationaliste*, c'est avec regret que nous le constatons, persiste à publier, et sans le moindre correctif, ses "chroniques parisiennes" de plus en plus perfides, que signe Maurice Ouvrière. L'une des dernières, en date du 14 février 1907, est consacrée à l'apothéose du roman *Il Santo*, du romancier italien Fogazzaro, qui fut mis à l'Index; et à celle d'un libéralisme catholique prétendu nouveau, qui tendrait, d'après le chroniqueur, à assouplir la foi et les dogmes du catholicisme selon les exigences de la "science moderne", d'après la fausse conception que s'en font ce novateur et ses émules. "Si vraiment le libéralisme catholique est le prélude de la grande harmonie future, conclut Maurice Ouvrière, saluons ses premières notes si claires et si inspirées (N.D.R. La thèse de Fogazzaro) de nos plus francs applaudissements."

Or, on sait ce qu'il faut penser du libéralisme catholique, flétri par Pie IX, dans le *Syllabus*, dénoncé par Léon XIII, dans l'encyclique sur les libertés humaines, et que Pie X, assure-t-on, se prépare à condamner à son tour.

Le *Semeur*, qui s'est inquiété comme nous des divagations insidieuses du nommé Ouvrière, et qui met la jeunesse catholique en garde contre cet onctueux démolisseur de la discipline catholique, croit reconnaître en ce funeste propagandiste de "libérolatrie" quelque jeune abbé universitaire de Paris, disciple du malheureux abbé Loisy. Ce serait grand dommage pour le *Nationaliste*, qui véhicule dans notre public de telles impertinences.

Le même *Nationaliste* publie aussi, et toujours sans la moindre réserve, une nouvelle lettre de l'avocat Tucker en faveur des écoles nationales, ainsi qu'un plaidoyer pour les Juifs... Au nom de la sympathie que nous lui gardons encore, nous le prévenons qu'il est en train de glisser sur une pente bien dangereuse.

Bas les pattes!

Nous n'avons pas été très surpris d'apprendre que l'honorable Premier Ministre de la province de Québec, M. Gouin avait répondu à la pétition du Barreau de Hull qu'il n'y avait rien à craindre: qu'il ne serait sûrement donné aucune suite au Bill No 201, que le *Temps*, journal ministériel a défini: "une proposition de l'hon. Jean Prévost de placer dans le comté de Terrebonne pour les fins judiciaires toute cette vaste région qui s'appelle le Nominique"

En prenant cette attitude virile autant que sage, le Premier Ministre et Procureur Général est resté fidèle à ses déclarations de l'été dernier, alors qu'il répondit à une demande des messieurs de S. Jérôme dans le même sens — au témoignage de la *Nation* — qu'il ne pouvait favoriser ce dessein, car il entroyait pour la région Labelle des destins brillants, qui ne cèderaient point avec un pareil programme d'absorption.

Malgré cette opinion bien connue un effort a été tenté, sous la responsabilité apparente d'un député absolument étranger à notre district M. Kelly, de Bonaventure, pour faulxifier à la Législature un bill tendant à démembrer le district judiciaire d'Ottawa, de façon à entraîner la région Labelle devant un tribunal de Cour Supérieure établi à S. Jérôme. En deux jours, ce cauteleux projet de loi avait déjà subi l'épreuve de deux lectures, devant l'Assemblée Législative. Et chez "la reine du pied des Laurentides" on chantait déjà victoire; on nous faisait dire par des *missi dominici* (des émissaires du Maître) que la région Labelle devait se préparer à aller plaider à S. Jérôme ses causes de la juridiction supérieure.

C'est alors que s'est heureusement produite l'intervention du Barreau de Hull, avec le plein succès que l'on connaît. C'est très bien fait! Libre à nos amis de S. Jérôme d'essayer de se tailler un petit domaine judiciaire à même leur propre comté et les alentours, mais qu'ils ne tentent pas d'y englober la région Labelle. Nous avons de plus hautes et très légitimes ambitions.

Reaction Catholique

Les dernières élections générales pour la législature provinciale, à Manitoba, le 7 mars, ont ramené au pouvoir le gouvernement Roblin, avec une majorité légèrement réduite. Les quatre circonscriptions, sur quarante-une, qui élisent des Canadiens français, ont nommé quatre conservateurs - ministériels, M. M. Bernier, Bénard, Lauzon et Alb. Préfontaine, au lieu d'un seul conservateur (A. Préfontaine) et de trois libéraux, qu'il y avait auparavant. Cette réaction s'explique assez bien, à la lumière de la provocation suivante, contenue dans le manifeste du chef de l'opposition, provocation que reproduisait l'organe officiel des libéraux, le *Manitoba Free Press*, le 11 février, et que traduisaient, pour l'instruction de leurs lecteurs, les *Cloches de S. Boniface*, en date du 1er mars: "Nous appliquerons la loi au sujet des Ecoles Publiques avec impartialité et sans faire de faveur. Nous ne permettrons pas que l'octroi du gouvernement soit payé aux écoles qui ne se conformeront pas aux termes de l'Acte des Ecoles Publiques. Nous défendrons hardiment les droits de la Province au contrôle absolu en matière d'éducation dans le cas où ces droits seraient attaqués. Droits égaux à chacun et privilèges égaux à personne, telle est notre devise (*is the motto*) pour la présente lutte."

Les *Cloches* n'y ajoutaient que ce simple commentaire: "CONCLUSION: Et l'on dira que la question des écoles est réglée. A bon entendeur, salut!"

Ce dangereux émule du néfaste Greenway, un M. Brown — nom prédestiné au fanatisme — a du reste été battu par un conservateur M. Armstrong, tout comme l'a été également l'un des ministres conservateurs, M. McFadden

Une suggestion

S'il faut en croire certains journaux, la retraite de l'honorable ministre actuel de la colonisation à Québec, suivie de l'entrée au ministère de M. le député Taschereau, de Montmorency, ne serait plus qu'une question de semaines. Au cas où telle éventualité devrait se réaliser, nous suggérons humblement que l'honorable Premier Ministre, M. Gouin reprenne charge du portefeuille de la Colonisation, des Mines & Pêcheries, l'un des plus importants aujourd'hui, et pour l'utilité service duquel il est, de tous ses collègues, le mieux qualifié; et qu'il passe alors le ministère du Procureur Général à M. Taschereau, qui n'y ferait certainement pas mauvaise figure.

Referendum

La Législature de Québec vient d'introduire dans nos mœurs municipales la saine réforme du referendum populaire, que nous croyons appelé à rendre de précieux services. On a décidé que toutes franchises accordées par un conseil municipal, pour plus de dix ans, devront être ratifiées par le vote du peuple. Montréal fera les premiers essais du nouveau régime. Nous félicitons la Législature de ce bon mouvement, et nous faisons des vœux pour qu'elle se prépare à nous doter également de la représentation proportionnelle et du scrutin de liste, qui sont les corollaires tout indiqués du referendum, en matière d'efficaces réformes électorales.

Bonnes nominations

Ce sont deux excellentes nominations que vient de faire le gouvernement Laurier, en donnant comme sénateur nouveau à la division Rougemont "l'honorable" M. G. C. Desautels, ancien maire de S. Hyacinthe, ancien député provincial du même comté, etc.; aussi bien qu'en élevant M. A. G. Cross au Banc du Roi, pour succéder au juge Hall, en retraite.

Industries Locales

—AUX—

Fabricants de sirop d'érable DU NORD

L'année passée, vers cette époque, je me suis permis d'attirer l'attention des agriculteurs du Nord sur la nécessité d'exploiter sur une plus grande échelle et d'une manière plus méthodique les "sucreries" qui abondent sur leurs lots. Je crois avoir établi que, dans bien des cas, l'érablière du colon vaut autant sinon plus que le reste de sa terre en culture.

Je reviens à la charge cette année parce que j'estime qu'au printemps, le beau sirop d'érable se vendra encore plus cher que l'année dernière. Il atteindra probablement le prix très rémunérateur de \$1.25 le gallon, et s'écoulera avec la plus grande facilité. Ce sera donc un revenu énorme, relativement aux bénéfices de la ferme. Et c'est un bénéfice presque net, puisque l'agriculteur fait son sirop à une époque de l'année où il ne peut presque rien gagner à un autre travail, les routes devenant impraticables.

Je connais nombre de colons et d'agriculteurs, autour de moi, dont la terre ne rapporte pas plus de \$150.00 par année de bénéfice net, et qui possèdent des érablières capables de donner de 150 à 200 gallons de sirop par année. Pendant le mois d'avril ces agriculteurs ne font presque rien — et laissent chômer leurs érables. Nombre d'entre eux les coupent sans miséricorde pour faire du "bois de chauffage", "du bois de corde" ou de "la terre neuve". C'est un véritable vandalisme.

Aussi, je voudrais les convaincre de l'avantage qu'il y aurait pour eux d'épargner ces beaux arbres et de leur faire rendre un produit à la fois si exquis et si rémunérateur. Songez à l'aisance que leur procurerait un apport de \$150.00 à \$200.00 par année. Avec ce supplément qui, dans bien des cas, serait égal au total de leurs autres recettes annuelles, que de dettes ils pourraient liquider, que de beaux amaux ils pourraient acheter, que de "douceurs" ils pourraient se payer, que de bons et chauds vêtements ils pourraient se permettre!

Etablissons le bilan de "l'établissement" d'une "sucrerie".

La "cabane", au plus...	\$ 50.00
L'Evaporateur Champion, fabriqué par les Grimm, 58, rue Wellington, Montréal...	80.00
Citerne pour l'eau d'érable...	10.00
Citerne pour faire la tournée 800 "chalumeaux", dernier modèle...	22.00
800 "bidons" à sève...	60.00
200 "bidons" à sirop...	14.00
Total...	\$246.00

On peut acheter l'évaporateur par paiements; soit \$40.00 en mai et \$40.00 un an après.

M. S.-G. Laviolette, de Saint-Jérôme, et d'autres marchands, fourniraient le reste aux mêmes conditions.

Bon ou mal an, une "sucrerie", outillée comme je viens de l'indiquer, peut donner un rendement de 200 gallons de sirop, à \$1.25, soit \$250.00.

Il est donc possible au "sucrier" de "s'établir" parfaitement, de s'outiller de tout ce qu'il y a de mieux aujourd'hui, sans bourse délier. Le rendement de la première année acquittera complètement tous les frais d'installation. Les années qui suivront donneront un bénéfice net d'au moins \$200.00 par année. N'y a-t-il pas ici pour nos agriculteurs une source précieuse de revenus — et de bien-être — qu'ils laissent perdre par apathie, négligence ou paresse?

Allons, cultivateurs du Nord, profitez de cette aubaine que la

Providence met si généreusement à votre disposition.

En terminant, je désire leur rappeler qu'à sa dernière session le parlement fédéral a voté une loi qui oblige le fabricant de sirop d'érable qui veut vendre son produit, à coller sur ses "bidons" de sirop une étiquette ainsi conçue:

Sirop d'érable pur

Un tel fabricant.

Cette loi, extrêmement sage, a pour but de mettre fin à la falsification du sirop d'érable, qui se pratiquait sur une grande échelle, et qui avait amené la dépréciation du sirop d'érable si exquis, quand il est pur. Le fait est que des milliers de consommateurs s'abstenaient, dans ces dernières années, de goûter au sirop d'érable pour ne pas être empoisonnés.

A partir de cette année, la consommation va augmenter d'autant, ce qui ne peut manquer de faire relever le prix de vente.

Quant à moi, j'ai fait imprimer des étiquettes ainsi rédigées:

SIROP D'ERABLE PUR

Sucrerie des Bouleaux

A.-B. Cruchet, Prop.

L'étiquette a environ 4 pouces carrés, et ne coûte pas cher. Plus on en fait imprimer à la fois, moins elle coûte.

Donc, colons mes amis, à l'œuvre dès aujourd'hui. Et puissent nos érables donner une bonne "coulée" ce printemps.

A.-B. CRUCHET,

—de l'*Avenir du Nord*.

La presse catholique

De la nécessité du bon journal

"Un bon journal est, de nos jours nécessaire presque partout. Avec les mœurs de nos temps modernes, l'œuvre de la bonne presse s'impose. Là où il n'y a pas de bons journaux, ce sont les mauvais qui sont lus, ou au moins les indifférents qui, malgré leur apparence, sont en fin de compte mauvais, et sont souvent lancés secrètement par les sociétés maçonniques pour préparer le terrain convenable à la diffusion de plus mauvais.

"Je vois qu'on se rend compte de plus en plus, au Canada, du travail souterrain qui s'y produit, et qu'on a l'œil ouvert sur les visées de la franc-maçonnerie. C'est la franc-maçonnerie qui a perdu la France, et qui est arrivée à ce résultat surtout par la presse. A l'heure qu'il est, la France est complètement entre les griffes d'une poignée de franc-maçons; et elle y est bien. Dieu sait comment elle pourra s'en arracher!..

—Extrait d'une correspondance du R.P. JOSEPH COTTET, C.R.I.C., Prieur à Dumfries, Ecosse, Ancien prieur et cure à Nominique.

Un poste à garder

On annonce le décès de l'honorable sénateur C.E. Casgrain, de Windsor, qui était seul à représenter, au Sénat du Canada, les 200,000 Canadiens français d'Ontario. Nous espérons que le cabinet Laurier aura le bon goût et l'énergie de ne pas céder à un candidat étranger à notre race ce poste d'honneur et de responsabilité.

JOURNAUX ET REVUES

LE SEMEUR

Bulletin de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

SOMMAIRE de la livraison de mars: Les dix minutes, *Louis Armand*; "La débrutalisation de l'homme" et Femme nouveau modèle, *Jules-B. Taschereau*; Aux abonnés; Choses de France au Canada, *R.P. Hermas Lalonde, S.J.*; Pour la Patrie (M. Henri Bourassa au collège Sainte-Marie), *Henri-Albert Key*; Chronique mensuelle, *Henri Perdreau*; Notes et Commentaires.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50

Le numéro, : : 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :

L'AMI DU COLON,
Nominigüe, Qué

NOMINIGUE, 15 MARS 1907

PROPOS AGRICOLES

Les herbes fourragères pour prairies et pâturages

Rien ne prouve mieux l'excellence d'un produit, en agriculture, que l'expérience. Or, comme on perd souvent beaucoup de temps et qu'on peut dépenser bien de l'argent pour arriver à un résultat pratique et sérieux, ne vaut-il pas mieux s'appuyer sur l'expérience d'hommes compétents pour s'instruire et adopter leurs méthodes. C'est le fruit que l'on peut tirer de l'étude faite par M. Chapais.

Pendant vingt ans il a essayé sur différentes terres diverses herbes fourragères, soit pour la prairie, soit pour le pâturage, et c'est le résultat de ses essais que nous donnons à nos lecteurs. M. Chapais a essayé seize variétés de graminées et de trèfles; sur ce nombre, il en a éliminé cinq qui ne seraient pas à recommander. Quant aux onze autres, il les a étudiés avec soin. Trois nous sont connues; il reste à dire un mot des huit dernières variétés.

Le *pâturin commun* possède une racine fibreuse et vivace.

Cette plante est de moyenne saison, elle aime les terrains frais et riches et ne donne à peu près rien de bon sur les terrains secs et élevés. Elle fleurit au commencement de juillet et demande à être fauchée un peu mûre. Sa graine pèse 15lbs au minot.

Le *pâturin des prés* a une racine traçante et vivace. Sa tige s'élève de un à deux pieds. Probablement elle est la plus hâtive des graminées après le *dactyle*. Il convient de préférence aux terres de texture moyenne et riche, mais s'adapte aussi avantageusement aux terrains sableux. Il donne un bon regain, fleurit en mai et mûrit en juin. Sa graine pèse 13lbs au minot.

Le *phléole des prés* — Sa racine est fibreuse, et surmontée d'une tige offrant, au collet de la plante, un petit renflement d'apparence bulbeuse, qui fait que cette graminée souffre beaucoup du piétinement des animaux, si l'on a la malheureuse idée de la soumettre au pacage. Sa tige monte de 2 à 4 pieds. Elle convient à peu près à tous les terrains, mais moins aux terrains sableux qu'à ceux de consistance moyenne. Elle fleurit en juillet et pèse 45lbs au minot.

Le *vulpin des prés* — Racine fibreuse et traçante, vivace. Tige de 2 pieds. Plante hâtive et donnant un très bon regain. Elle fleurit au commencement de juin. Elle aime les terres fortes et fraîches. Sa graine ne pèse que 7 lbs au minot.

TRÈFLES — Il en existe plusieurs sortes. M. Chapais en a essayé quatre. Il a constaté que le *trèfle de Suède* ne cause pas au sol la maladie du trèfle (clover sickness des Anglais) qui consiste en ce que si on le cultive sur le même terrain pendant plusieurs tours consécutifs de courte rotation, il finit par n'y plus pouvoir pousser.

Le *trèfle des prés* — Cette variété, si l'on veut en faire du foin, doit être semée seule, car elle est hâtive et n'est bonne à être fauchée que lorsqu'elle est au tiers ou au plus à moitié en fleur. Elle serait excellente pour le pacage.

Le *trèfle des prés dit vivace* est d'un très bon rapport si l'on a la précaution de le mélanger avec le mil et autres plantes dans les prairies, étant donné le fait qu'il fleurit à peu près trois semaines plus tard que le précédent.

Le trèfle connu sous le nom de *trèfle rampant* possède une graine très fine. Quand on le sème, il faut le mettre en très petite quantité dans

tous mélanges. Une de ses propriétés et la principale est d'enrichir et d'améliorer considérablement les pâturages.

Avant de discuter dans quelle proportion ces trèfles peuvent être mélangés pour donner un bon résultat, ajoutons qu'il existe bien d'autres variétés toutes plus ou moins appréciées suivant leur valeur respective. C'est au cultivateur à se renseigner et à s'instruire pour ensuite faire passer dans la pratique ce qu'il aura reconnu de bien ou d'avantageux. Quand le moment est venu de se procurer des graines, qu'il n'hésite pas à acheter, par l'intermédiaire du secrétaire des cercles agricoles ou par lui-même, des graines classées No 1 et reconnues conformes à l'Acte du gouvernement concernant la vente de ces produits. On paie toujours trop cher les graines à bon marché. Il faut se souvenir qu'au sortir du moulin à battre tous les mils et trèfles, toute herbe fourragère, contiennent 25% de perte. Toute graine de choix doit être exempte de mauvaises herbes, être aussi de couleur luisante, d'une bonne germination et de couleur uniforme. Semez un grain ainsi choisi, recouvrez-le également et ayez confiance qu'il produira une vigoureuse récolte de foin et de pâturage.

LE FERMIER DE L'ANNONCIATION

Tribune de nos Lecteurs

CE QU'ON PENSE DE NOUS

S. Jovite Station, Qué, mars 4 1907

M. Amédée Denault,
Dir. de "L'Ami du Colon",
Nominigüe.

Cher Monsieur,

"Je désire faire connaître aux lecteurs de votre journal ce que disent plusieurs de mes amis des comtés Napierville et Laprairie, entre autres, M. Docité Coupal, riche cultivateur de S. Philippe de Laprairie, qui était de passage dans notre paroisse ces jours derniers. Remarquez que c'était la première fois qu'il visitait les régions du Nord. Eh! bien, dit-il, M. Besette, les cultivateurs de nos vieilles paroisses ne connaissent pas le Nord. Même moi, avant aujourd'hui, je n'avais pas encore connu les avantages qu'il y a, et si j'avais un fils à établir, c'est ici que je l'établirais.

M. Coupal se propose de venir faire du défrichement, au printemps prochain.

Les cultivateurs, en majorité dans nos montagnes, ne s'occupent pas assez malheureusement de la culture; on s'occupe trop de chantiers et, à l'hiver, on est obligé de payer pour le foin \$20.00 la tonne. Enfin, espérons que les choses changeront et que la culture sera mieux appréciée.

Un de vos clients et lecteurs,
(signé) FABIEN BESSETTE.

La "Bête" franc-maçonnique

A L'AMI DU COLON,

Nominigüe.

Chemin Gouin, 14 fév. 1907.

BON AMI,

Je vois dans ton numéro du 8 courant, qui m'arrive un peu tard, l'histoire de ton voisin l'*Etoile Polaire*. Il a cherché à connaître la Franc-Maçonnerie, la Bête; il s'y est brûlé les doigts; la lumière ne lui est pas venue du côté qu'il croyait. Cela dénote une inexpérience que l'on rencontre trop et, pourtant, qui n'a pas de raison d'être.

Si la F.-M., la B., était une nouveauté, rien d'étonnant serait de voir des gens se laisser tenter. Mais, bien loin d'être une nouveauté, c'est tout au contraire, une vieillie; une vieillie qui a donné sa mesure déjà bien des fois. Je n'en veux citer que trois cas, très universellement connus.

La première fois, après une longue préparation de plus de trente ans, la F.-M. ou la B. se montra sans masque en 1793. Ce fut le règne de la guillotine et de la déesse Raison; ce fut la Terreur. Un moment, elle put croire accompli, son projet d'écraser l'Infâme; c'est ainsi qu'elle nomme le Christ, dont elle est la haine incarnée.

En 1871, elle jeta le masque une seconde fois. Comme en 1793, ce fut le triomphe de l'orgie et de la férocité; ce fut la Commune.

Enfin, donc, actuellement: après avoir de nouveau réussi à s'emparer de la France, elle y règne sans masque.

Il est évident que pour aboutir la première fois, elle ne commença pas par chanter le dieu Raison ni la Guillotine; mais elle afficha des allures honnête homme, des discours bon enfant, des bons mots, des colonnes à l'égard de tout ce qui est religion et morale. Son agent le plus habile en tous ces exercices était Voltaire, le plus grand des polissons, qui mit toute son intelligence à outrager de la plus ignoble façon la gloire la plus haute, la plus pure: Jeanne d'Arc.

La seconde fois, la préparation fut moins méthodique: la F.-M., la B., profita de l'invasion pendant l'année terrible et, comme une bête féroce qu'elle est, elle se jeta sur la France meurtrie qui, malgré tout, eut encore la force de la repousser.

Cette troisième fois enfin, comme la première, a été très longuement préparée, mais avec plus d'habileté encore, et surtout plus de cynisme, car à son premier projet, écraser l'Infâme, la F.-M., la B. a ajouté celui, non plus de proclamer la Raison-dieu, mais bien, Satan-dieu. Et elle se croit si assurée du succès final qu'elle a déjà tiré de sa loge la plus ténébreuse, de son terrier le plus profond, et publié en France, un manuel de la nouvelle religion.

Je n'aborde pas les détails, ils sont innombrables. Je m'en tiens à ces quelques grands traits qui sont l'A. B. C. de l'histoire, l'évidence même. Et dans ces conditions je suis bien obligé de redire que pour s'accommoder de la F.-M., de la B., il faut être cruche ou bien... gredin. Il n'y a pas de milieu.

C'est ce que tu ne cesses de crier. La besogne est rude et semble devoir grossir encore; mais tu es de taille à en abattre.

Courage et adieu!

Ton ami,

(Signé) JEAN TISSERAND, colon.

CHANCE EXCEPTIONNELLE POUR TOUS.— Nous tenons toujours un stock des plus complets et à des prix très réduits. Sur un stock de \$15,000 à \$20,000 que nous tenons régulièrement, il y a les trois quarts de fonds de faillite, ce qui nous permet de vendre de 25 à 30 % meilleur marché que les prix ordinaires. Exemples: Poêle de cuisine garanti pour bien cuire, valant \$32.00, pour \$20.00. Machine à coudre, valant \$35.00, pour \$20.00. Pendules valant \$3.00, pour \$2.00. Pour toutes nos marchandises, les prix sont réduits en proportion.

Chez LAFLAMME & DESCHAMBAULT

Dr Henri Cartier

Médecine Générale et Chirurgie
Cabinet de consultation, à l'hôtel Berthiaume, rue du Sacré-Coeur, en face du square Central, Nominigüe.

"LE CASTOR"

Tabac Canadien Rouge Quesnel

Le plus riche en arôme.
Le plus agréable à fumer.
5 CTS LE PAQUET.
Essayez-le: Vous l'adopterez!

Tabacs en Feuilles

ROUGE HAVANE QUESNEL
Nous avons un assortiment considérable des meilleurs sortes de Tabacs en Feuilles, en Rôles et en Menottes. Nous invitons le commerce à demander Prix et Echantillons.
LABREQUE & PELLERIN
NEGOCIANTS EN GROS
415 rue Ontario Est, MONTREAL, Canada.

LE BYRRH

est le meilleur des Vins Toniques et Apéritifs connus. ...
ESSAYEZ-LE
Agents au Canada:
HUDON, HEBERT & CIE. Limités
MONTREAL.
—UNE VISITE EST SOLLICITEE—

Joachim Gélinas, L.L.L.

AVOCAT

15 rue Saint-Jacques MONTREAL

BUREAU A L'ANNONCIATION: 1er et 3ème samedis de chaque mois la pension Aimé Reumont.
BUREAU A NOMINIGUE: 1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.

P. J. Chartrand Paul Ls lurgeor

Chartrand & Turgeon COMPTABLES

55, rue St-François Xavier
Bell Tel. Main 3141
Tel. March. 642 MONTREAL.

A VENDRE.—Lot 31 et 32, 4e rang Marchand, maison et écurie, 25 arpents de faits, à 2 milles du village. S'adresser à Gédéon Jérôme.

La Banque des Marchands DU CANADA

Annonce qu'elle a ouvert une succursale à SAINT-JOVITE

[Chez le NOTAIRE P. A. RETTE]

Le bureau de cette succursale sera ouvert chaque LUNDI et VENDREDI soir et chaque MARDI et SAMEDI, toute la journée.
Toutes les affaires d'une banque y seront traitées de la manière la plus libérale.
Une attention spéciale sera donnée aux besoins des cultivateurs.
A toutes les affaires reçues par la maille il sera porté une attention spéciale.

ARGENT PRETE

L'argent sera libéralement prêté sur des billets signés par des personnes responsables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

Des comptes pourront être ouverts pour la somme d'une piastre en montant, dans le Département d'Epargne, et l'intérêt sera payé au taux le plus élevé, savoir 3 pour cent. Cet intérêt sera ajouté au capital 4 fois par année.
Votre argent peut être retiré en tout temps sans donner d'avis

J. B. DONNELLY, Gérant

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jovite, Qué.
Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traites des pays étrangers encaissées au taux les plus bas. Intérêts alloués sur dépôts.
R. DESCHAMBAULT, Gérant.

Dr J. Pinault

Médecin et Chirurgien
Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du "Board of registration in Medicine" de l'état du Massachusetts, E. U.
L'ANNONCIATION, Qué

Les secrets de la Chasse aux Renards, Belettes, Bêtes Puantes, Martres, Fouines, Visons, Rats l'usqués, Loutrés et Loups, ainsi que de la destruction des rats de maison et grange, souris et mulots.
Dans ce livre sont indiqués les noms et les prix des drogues à pièges, poisons, etc., pour faire suivre et tuer le gibier. On enseigne comment empoisonner les renards sans empoisonner les chiens ou autres animaux domestiques de ses voisins ou les siens propres.
Sur réception de 30 cts en monnaie (pas de timbres), nous expédierons ce livre par la maille à nos frais et risques.

Pharmacie Veterinaire

—DU—

Dr Grignon, STE-ADELE, Que.

N. B.—On est prié d'indiquer le nom du journal sur lequel on a lu cette annonce.

Le Magasin General du Depot

NOMINIGUE, Qué.
Z. RENO, Gerant
Fleur et hardes faites.

SPECIALITE: Fonds de banqueroute

Achat et échange de pro luits agricoles. Fourrages, Peaux, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc.—Logis pour colons.
—UNE VISITE EST SOLLICITEE—

LA PROVIDENCE MUTUELLE LE FEU
ASSURANCE CONTRE
Bureau Principal: 52 Rue St-Jacques MONTREAL

Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur de bureaux d'enregistrement; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de colonisation; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette, L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal: 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Souscription exigée par la loi: \$200,000.00
Assurance en force: \$1 500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie?
1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes;
2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités;
3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques nos hommes d'affaires;
4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires;
5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province;
6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes;
7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.
N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne.
S'adresser au Secrétaire-Gérant: L.-A. PICARD, Montréal.
A Nominigüe, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de l'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

Une bonne nouvelle pour le Clergé
Nous sommes heureux d'apprendre que la maison Biais Freres & Cie., de Paris
cédant aux sollicitations d'un grand nombre de ses clients du Canada, vient de créer à Montréal une succursale de sa maison d'ornements, bronzes d'Eglise et vases sacrés, et en a confié la direction à M. Gaston Vennat
51 S-FRANCOIS-XAVIER
à Montréal, qui se met à la disposition de MM les membres du Clergé et des Communautés Religieuses pour leur fournir à des prix défiant toute concurrence, tout ce qui peut être exigé pour l'exercice du Culte. Pour les églises des paroisses nouvelles où les ressources sont limitées, MM. les Curés trouveront à la succursale de la Maison BIAIS FRERES, des chasubles à partir de \$1.65. M. Vennat, est également l'agent des plus importantes Maisons Françaises fabricant les cloches, vitraux d'art, Statues, Chemins de Croix, etc.
Il sera heureux de répondre à toute demande de renseignements.

J. A. BOISVERT, Ferronneries et Quincailleries GROS ET DETAIL
Articles de construction: Vitre, Huile et Peinture de toutes sortes. Verre double pour porte. Couleur à l'huile et au Japon. Fer en barre, Acier en barre. Tuyau de toutes dimensions, Pompes, Fittings.
Nominigüe, Que.

ROCH JETTE P. E. FORGET

Photographie Générale
SPECIALITE: Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominigüe. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies à bon marché, pour personnes seules ou pour groupes.
NOMINIGUE, Qué.

J. A. LALANDE & FILS Magasin General

Près du Carré Central.
Fleur, avoine, foin, grain de toutes sortes, épicerie, ferronneries briques, chaux, Harnais, marchandises sèches.
NOMINIGUE, Qué.

LEON LEPINE

PEINTRE, DECORATEUR, LETTREUR et TAPISSIER.
Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés.

E. J. Leblanc

NOTAIRE, L.L.L.
Nominigüe, Que

Hotel du Nominigüe

Z. BARRETTE, Prop.
L'hôtel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains: Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

ALYRE CHARLEBOIS

Le Grand Entrepot de la Gare, à Nominigüe...
Tient constamment un assortiment complet de foin, grain, et autres provisions.—Aussi, excellente brique tendre. Chevaux commodes et voitures confortables, toujours à la disposition des voyageurs, et excursionnistes. On s'occupe aussi de la vente des terres dans le canton Loranger.

GRANDE VENTE DE REPARATION

Vu le manque d'espace nous avons résolu d'agrandir notre établissement et à cette occasion nous ferons la plus grande vente à bon marché qui se soit vue.

TOUT POUR RIEN

Nous avons le plus beau choix de prélat de 2 verges de large que nous sacrifions à 15c. Au-delà de 30 patrons différents.

Convertes en Flanellette

Belles grandes couvertes en flanellette blanche pour 70c. la paire. Nous venons de recevoir un gros lot de broderie, jolis dessins, bonne largeur pour 1c. en montant.

Coton Jaune Coton Jaune

Notre coton vaut la peine d'être acheté; nous le vendons au prix de la manufacture: 7c. la verge ce qui vaut 10c. partout ailleurs.

CADEAUX! CADEAUX!

Avec n'importe quelle marchandise nous donnons des coupons pour le plein montant de vos achats, ce qui vous donne l'avantage d'orner vos maisons sans qu'il vous en coûte. Lorsque vous aurez pour \$40.00 de ces coupons, vous aurez droit à de très jolis cadeaux, aussi utiles qu'agréables.

Sur demande nous enverrons des échantillons.

Profitez des offres de la Maison

A. T. CONSTANTIN, 3601, rue Notre-Dame, —S. HENRI de MONTREAL.—

Et encouragez l'AMI DU COLON, J. H. Constantin, ancien colon du Nord.

UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

LA MORT D'UN LIBRE-PENSEUR

—Eh bien, docteur ?...

—Un tout petit peu moins mal, madame, le cœur bat plus distinctement... le pouls est moins imperceptible... Si cela continue, dans quelques instants, le malade retrouvera sa connaissance...

—Et... avez-vous l'espoir de le sauver... tout à fait ?

Le médecin ne répond que par un hochement de tête grave et triste, puis penché de nouveau sur l'agonisant, il reprend la lutte qu'on lui a demandé de livrer contre la mort...

Et voici que, dans tout l'organisme endolori du mourant, des sensations aiguës se réveillent... Il lui semble que son âme revient de très, très loin, activée par l'impétueux aiguillon de la douleur. Qu'est-ce qui lui brûle donc ainsi les jambes?... Et qu'est-ce que c'est que cette piqûre atroce qui lui met du vitriol dans les veines?... Il pousse un rauque hurlement de bête blessée et, ouvrant les yeux par un effort suprême, aperçoit, à travers une buée étrange, des formes vagues qui s'agitent autour de lui...

Où donc est-il ?

Ah, oui ! il se rappelle, à présent : cela l'a pris tout d'un coup, au sortir de cette réunion publique qu'il allait présider. Frappé, en pleine vitalité, dans toute l'apogée de sa popularité, il avait, un moment, chancelé comme un homme ivre ; il a alors étendu les bras ; puis... puis...

Il ne se souvient plus de rien.

— Souffres-tu beaucoup, mon ami ?

Il fait signe que "non", et, aussitôt, il perçoit ces mots qu'on a redit autour de son lit : "Il entend... il entend..." Il est donc bien malade alors ?... Une pensée affreusement nette traverse son esprit enténébré, comme une flèche de feu : Si c'était la fin !...

Mourir ?... lui... en pleine gloire... Quand on a au cœur tant de désirs... en tête tant de projets... aux mains tant de puissance... Allons donc !...

Et pourtant, cela pourrait bien être... Il se sent si las !... Est-ce qu'il n'a pas vu quelqu'un tomber ainsi ?... Mais qui ?... Ah oui ! son ami Vérold, qu'il est allé veiller, avec Magis, pour empêcher le prêtre d'arriver jusqu'à lui... Ah ! cela a été dur !... Est-ce qu'un petit vicar de la paroisse voisine n'avait pas, de connivence avec la fille du mourant, tenté de pénétrer dans sa chambre ?... Ce qu'il l'avait repoussé, ce curé, ce voleur de cadavres, ce cambrioleur en soutane !...

A ce moment, le brouillard qui était devant ses yeux se dissipe à peu près complètement, et en même temps que son intelligence redevient lucide, voici qu'il promène autour de lui un regard inquiet. Il se voit couché dans son lit, écroulé au milieu des coussins ; en même temps, il se sent envahi par une fatigue douloureuse ; il lui semble que tout est brisé en lui, et que la tête seule est intacte... Sera-ce pour longtemps ?

Autour de lui, sa femme, des médecins qui ne le perdent pas de vue, et là-bas, au pied du lit, qui donc ?... Il fait un mouvement, et dans les deux hommes qui s'approchent, il

reconnaît ses collègues de la Loge.

—Voyons, dit l'un, vous savez bien, qui je suis ? votre vieux Blandier.

—Et moi, dit l'autre, en se penchant à son tour vers son oreille, vous me remettez aussi... Est-ce que vous ne vous rappelez plus votre ami Troupau ?... Nous sommes venus vous veiller...

Il fait signe des paupières que c'est bien, et il se plonge dans ses réflexions... Qu'est-ce qu'ils sont venus faire ici, ceux-là ?... Pourquoi restent-ils eux, ces étrangers, au milieu des siens ?... Est-ce que, par hasard, ils ne seraient pas venus pour monter la sinistre garde autour de lui, comme lui-même l'a montée autour de Vérold ?...

Ah mais ! c'est qu'il n'entend pas mourir ainsi, comme un chien !... On peut bien changer au moment suprême... A présent qu'il y touche, tout ce qu'il a dit autrefois contre les superstitions cléricales lui semble beaucoup moins sûr !... Si c'était vrai qu'il y a une autre vie... et un jugement... et un Dieu ?... Comme un torrent qui rompt sa digue, le flot de ses croyances d'autrefois envahit de nouveau son âme... C'est cela !... Il se réconciliera avec l'Eglise... il le veut.

Il fait un geste... on s'approche. Mais pourquoi sa langue est-elle paralysée ?... Il essaie de parler, et ses lèvres n'articulent que des sons confus : éte !... éte !...

Qu'est-ce qu'il demande ? dit sa femme effrayée.

—Sa tête... qu'on lui arrange sa tête... dit un interne.

L'angoisse de ses yeux montre que ce n'est pas cela. De nouveau, il essaie de balbutier ; éte... éte... mais personne ne comprend qu'il réclame un prêtre, et il lui reste l'unique, la folle et dernière espérance qu'un vicar de paroisse, averti par n'importe qui, comme pour Vérold, se présentera et se frayera un passage jusqu'à lui.

Un instant, sa pauvre âme affolée d'impie qui va mourir peut croire que Dieu allait exaucer sa clameur silencieuse et désespérée... A travers la buée funèbre qui de nouveau envahit la chambre et ses yeux, il a vu un mouvement... On est venu parler, à voix basse, à sa femme... Si c'en était un ! ô bonheur ! Oui ! oui ! qu'il vienne vite ! il n'est que temps !...

Mais les deux collègues qui étaient debout au pied du lit se sont retournés... Le cœur étreint par une angoisse sans nom, il les entend sortir précipitamment. Inquiete et douée de cette redoutable perspicacité qui précède la mort, son oreille perçoit le bruit étouffé d'une discussion... C'est son salut qui se joue... l'ange de la paix entrera-t-il ?

Malédiction ! quand ses amis rentrent, l'air triomphant, ils sont seuls ! Le malheureux ramasse ce qui lui reste de forces pour leur jeter, à travers les ombres qui l'envahissent, un regard de haine, et il meurt !...

Le surlendemain, sur une tombe fraîche ouverte, un orateur péroré, et cet homme, qui a nom Blandier, s'écrie :

"Notre cher et regretté collègue, je puis l'attester, n'a pas faibli, un

seul instant, et sa mort, calme comme le soir d'un beau jour, a été comme sa vie tout entière un hommage éclatant rendu à la libre-pensée...

JEAN DES TOURELLES.

Guerre à l'Intemperance !

BON A MEDITER

Voici huit raisons pour lesquelles on devrait s'abstenir de boire des boissons enivrantes :

1. En s'abstenant, on ferme la porte au plus grand ennemi de la santé, on évite une foule de maladies qui, un peu plus tard, atteignent le buveur et lui font une existence malheureuse.

2. En s'abstenant, on améliore sa condition sociale et celle de sa famille. L'économie réalisée sur la boisson permet d'améliorer le logement, la nourriture et le vêtement.

3. En s'abstenant, on grandit aux yeux de ses semblables. On conserve intacte sa dignité d'homme, d'époux et de père. L'homme sobre inspire à tous la confiance.

4. En s'abstenant, on ne s'expose pas à aller augmenter un jour le nombre des criminels. Il est prouvé, en effet, que la moitié des crimes qui se commettent sont provoqués par l'alcool.

5. En s'abstenant, on ne risque pas de s'abrutir moralement. La débauche et la boisson marchent souvent de pair. Un vice attire l'autre, comme l'aimant attire le fer.

6. En s'abstenant, l'esprit reste calme, l'intelligence saine. Les ivrognes, hélas ! quand ils ne tombent pas dans le crime, vont souvent terminer leur vie dans les maisons d'aliénés.

7. En s'abstenant, on évite une habitude qui est funeste autant pour le corps que pour l'âme.

8. En s'abstenant, on prolonge incontestablement son existence. L'homme le plus robuste ne résiste jamais au poison de l'alcool. Seuls, les hommes sobres atteignent généralement un âge avancé.

L'Artisan.

Ceux qui nous encouragent

Récents adhésions à la C.C.N.

Du R.P. JOSEPH COTTET, C.R.I. C., ancien supérieur et curé à Nominigüe, aujourd'hui prieur à Dumfries, en Ecosse :

"C'est une grande chose que vous ayez à Nominigüe un journal et un bon journal. Cela va singulièrement aider à la marche en avant, pour la colonisation du Nord... Votre petit journal est intéressant, bien rédigé et à très bon esprit. Je ne puis que lui souhaiter un grand succès, pour le bien temporel et spirituel de vos chères populations."

—M. le Dr ROBILARD, secrétaire du conseil du comté Labelle :—"Ci-inclus ma souscription à votre journal. Agréée de plus l'expression de mes vœux ardents pour le succès de la grande œuvre de la colonisation dont vous vous êtes fait le puissant interprète."

M. DEROUIN, marchand de foin, de S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente des terres à S. Jérôme et alentour ; il invite les clients.

Le grand remède à tous les maux c'est la sobriété. FENELON

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier

Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.

NOMINIGUE, — — — QUÉ.

P. E. FORGET

Marchand-Generel

Marchandises Seches, Chaussures, Provisions, Farines, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie

GROS ET DETAIL

SPECIALITE : Gros stock de Chaussures à prix courant. Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marché.

Maison à Nominigüe

LABELLE, — — — QUÉ.



La Toux, Le Rhume, La Bronchite, L'Asthme, La Coqueluche, L'Enrouement

sont combattus efficacement à l'aide

"SPRUCINE"

Composée de Gomme d'Epipette, de Cerisier Sauvage, de Marrube et de Goudron.

Elle ne fatigue pas l'estomac le plus délicat.

25 CENTS LA BOUTEILLE.

WINGATE CHEMICAL COMPANY LTD., MONTREAL, CANADA.

L'IMPRIMERIE de "L'AMI DU COLON"

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés.

On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce : tels que reçus, billets, en-tête de compte, formules légales, pincartes de MAISON A VENDRE ou A LOUER, etc., etc.

Banque d'HOCHELAGA

St-Jerome, Que.

Capital payé \$2,000,000. Fonds de Réserve \$1,600,000.

Toutes affaires transigées par la mal le reçoivent une attention spéciale.

ALEX LEFORT, Gérant.

O. Brassard

HORLOGER et BIJOUTIER.

L'Annonciation, Qué.

SPECIALITE : Reparations

Bureau ouvert à Nominigüe, le samedi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier. Agent de l'Assurance contre le feu La Providence.

Le grand remède à tous les maux c'est la sobriété. FENELON

Demandez les fameux cafés

"St-Marc"

— ET —

"La Créole"

Augustin Comte & Co.

IMPORTATEURS DE

Thés, Cafés, Epices, etc., etc.

442, rue St-Paul,

MONTREAL.

Rheumatism

Guérison radicale garantie par LE REMÈDE D'ALBERT'S 30 ans de succès, \$1 la bott. Circulaires sur demande.

A. E. HUGHES & CO., P. O. B. 539, Montréal, Canada.



Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST

MONTREAL A SAINT-JEROME

N. B.—Tous les trains qui viennent à Nominigüe, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminus à la métropole, arrêtent à S. Jérôme.

De plus, les trains suivants font le service spécial de S. Jérôme : tous les jours dimanche excepté, à 8.45 a.m. ; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m. ; le samedi, spécial à 1.40 p.m.

MONTREAL A STE-AGATHE

Tous les jours, exceptés les dimanches, à 4.45 p.m.

Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTREAL A LABELLE

Tous les jours, exceptés les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de la matinée, à 8.45 a.m.

MONTREAL A NOMINIGUE

Tous les jours, exceptés les dimanches à 4.45 p.m.

Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m.

DE L'OUEST A L'EST

NOMINIGUE A MONTREAL

Tous les jours, exceptés les dimanches, à 5.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis, train l'après-midi, à 4.15 p.m.

LABELLE A MONTREAL

Tous les jours, exceptés les dimanches, à 6.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis, train de l'après-midi, à 5.15 p.m.

STE-AGATHE A MONTREAL

Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m.

SAINT-JEROME A MONTREAL

Tous les trains de Nominigüe, plus, tous les jours, dimanche excepté un train à 7.05 a.m. ; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.40 p.m.

Par ordre,

EMILE J. HEBERT,

Ag't. gén. du Serv. Voyageurs

Le Nord Canadien de Quebec

Division Montfort et Huberdeau.

Quotidien excepté le Dimanche	STATIONS	Quotidien excepté le Dimanche
5.35	D. Montréal (C.P.R.)	9.20
7.28	Montfort Jet	7.20
7.35	7.20
7.45	S. Sauveur	7.08
8.08	Morin Flats	6.50
8.40	6.30
9.25	Lac des Seize Isles	6.00
9.55	Weir	5.20
10.07	Arundel	5.05
10.15	Huberdeau	5.00
P.M.	A.M.

Trains de fret rapides tous les jours.

C. W. SPENCER, Gérant Général.

GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal.

A. J. GORRIE, Surintendant Général.

Cie Gte TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris France

Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m.

*LA TOURAINE..... 21 Mars.

*LA PROVENCE..... 28 Mars

*LA LORRAINE..... 4 Avril.

*LA SAVOIE..... 11 Avril

*Paquebots à deux hélices.

Géral. Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

Mots d'ordre

Episcopat démocratique

A la fin d'une démonstration de la démocratie chrétienne, par la jeunesse du *Sillon*, et qu'il venait de présider en personne, de concert avec Mgr Enard, alors évêque de Cahors, aujourd'hui archevêque d'Auch, et Mgr Denéchau, évêque de Tulle, Mgr Delamaire, en ce temps là évêque de Périgueux, aujourd'hui archevêque-coadjuteur de Cambrai, s'exprimait comme suit :

"C'est, au moment où se creuse plus profond que jamais l'abîme qui sépare la démagogie au pouvoir et la religion du pays, que les représentants les plus attirés de cette religion se font une joie et un honneur de se mêler, de façon quasi fraternelle, aux artisans les plus désintéressés et les plus généreux de la véritable démocratie..."

Chronique Régionale

NOMININGUE

— Vendredi dernier, fête des Cinq Plaies de Notre Seigneur, était l'une des solennités particulièrement célébrées par l'institut des Dames Chanoinesses des Cinq Plaies, dont la principale maison, dans la province de Québec, est à Nominique. La célébration s'est résumée en un Salut solennel du T. S. Sacrement, auquel a présidé le R.P. Augustin, notre dévoué vicaire, et dont le personnel entier du monastère a rehaussé l'éclat par sa présence et sa participation au chant de l'office. Quelques laïques privilégiés avaient été admis à cette touchante fête de famille, au nombre desquels le directeur de l'AMI DU COLON, qui en a rapporté la plus édifiante impression.

— M. J. P. Dawes, le grand brasseur montréalais, est venu récemment passer quelques jours de repos à sa ferme du Chemin d'Hartwell, l'épave de son métier, notre sociétaire M. Edmond Lapointe.

— Par la gracieuse entremise de M. le juge Rochon, MM. Jos Gaudry et Ths Potvin, conseillers municipaux du village de Nominique, ainsi que M. Elz. Quevillon, l'un de nos commissaires d'écoles, ont été nommés juges de paix pour notre paroisse.

MM. les notaires Leblanc, de Nominique et Morissette, de L'Annonciation, sont également nommés Commissaires de la Cour Supérieure. Tous ces messieurs sont de nos sociétaires et nous sommes heureux de les féliciter de la distinction bien méritée qui leur arrive.

— M. C. A. Forget, en compagnie de sa jeune épouse, ainsi que Mme Vye Murphy, de Sainte-Agathe, ont passé plusieurs jours en promenade à Nominique, auprès de leur sœur, Mme J. D. Miller.

— Mre Rodolphe Robert, avocat de Labelle, était à Nominique, la semaine dernière, jeudi dans l'après-midi. Il est retourné le vendredi matin. Il se propose de venir ainsi, chaque quinzaine, tenir bureau chez nous. Ce sera régulièrement les 1er et 3e jeudis, sauf le 4 avril prochain. Mre Robert arrive à 2.30 h. p.m. et se tient à l'hôtel Gauthier.

— M. Phuissier Guénette, de S. Jérôme, au service spécial de l'évêque de Prévost et Compagnie était

en voyage à Nominique à la fin de la semaine dernière. Il rapporte parait-il, que dans sa ville, on s'attendait bien à ce que M. Prévost fit condamner la région Labelle, par la Législature, à aller désormais plaider à S. Jérôme ses causes en Cour Supérieure.

— M. le maire Lalonde est revenu, samedi, d'un voyage d'affaires à Montréal.

— Le R.P. André, supérieur et curé, est également rentré samedi soir d'un voyage de quatre jours à Québec. Après de rudes labeurs, il a finalement réussi à conduire à bon terme notre bill paroissial de S. Ignace de Nominique, lequel a subi, en la présence de notre dévoué pasteur, l'épreuve finale d'étude devant la Commission des projets de loi d'intérêt privé, au Conseil Législatif. Ce fut vendredi soir dernier, à la veille. Le R.P. André se félicite particulièrement du concours, en cette occasion, des honorables MM. Bolland, Garneau et Lanctot, conseillers législatifs. Ce dernier surtout, par pure sympathie pour Nominique, s'est spécialement dévoué au succès de notre bill. Qu'il en reçoive nos gratitude ! Le R.P. Supérieur a pu, dans la même circonstance, mener à bien une couple d'autres missions, d'intérêt primordial pour notre région, et dont nous aurons vraisemblablement à reparler. Nous nous permettons d'en remercier tout de suite MM. les députés Gendron et Bissonnette, qui lui furent d'un précieux concours à ces fins, et l'honorable Premier Ministre, M. Gouin, dont la bonne volonté à notre égard ne s'est point démentie.

— Il nous fait plaisir d'annoncer le retour à la santé de quelques-uns de nos concitoyens, dont la condition précaire, au cours des froids rigoureux que nous avons subis, avait causé des alarmes générales. De ce nombre sont MM. A. Charlebois, V. Martineau, T. A. Christin ; mesdames Eug. Corbin et J. A. Lalonde. Dieu en soit loué !

— M. le curé Lemonde, de S. Gérard de Montarville, était à Nominique, samedi, dimanche et lundi derniers. Il était venu prêter à nos Pères son dévoué concours, pour les travaux du temps pascal. Dimanche, il a prononcé, à la grand'messe et après vêpres, deux sermons impressionnants, le premier sur l'observance du dimanche, l'autre contre les péchés de médisance et de calomnie.

MONTIGNY

— Dimanche, le 3 mars, chez Mme A. Chartrand du canton Montigny, il y avait une réunion d'intimes, à l'occasion du départ de sa sœur Mile Louisa Tréau de Coeli, fille de M. D. Tréau de Coeli, agent du Gouvernement Canadien en Belgique. Mile Louisa Tréau de Coeli était parmi nous depuis deux mois ; elle retourne auprès de sa mère, à Hull charmée, de son séjour dans notre beau Nord.

— M. A. Hénuzet est de retour d'un voyage à Montréal, pour affaires.

— M. Aimé Chartrand est l'heureux propriétaire d'une vache qui a donné naissance à deux veaux jumeaux, tous deux bien conformés et vigoureux.

— Dimanche dernier, le 10 mars, nous avons eu la messe dans notre mission. Le R.P. Augustin, C.R.I.C., notre infatigable missionnaire, nous était venu en compagnie de M. C. Chevallier, du personnel de l'AMI DU COLON.

Aussitôt après l'office, M. Frs Vachet, notre ingénieur concitoyen, a vendu aux enchères, au profit du missionnaire, un superbe cadre en rustique, de sa propre fabrication. Le lot échut à M. Hyacinthe Maillé, qui avait également offert à dîner au missionnaire et à son compagnon de voyage. Cette bonne hospitalité a coutume d'être reçue chez M. X. Laframboise.

— Les chantiers ont été d'un grand secours pour les colons de Montigny et des environs, pendant l'hiver qui s'achève. On espère qu'un moulin sera bientôt construit chez nous par la Cie Edwards, ce qui nous permettrait de tirer profit de tout le bois franc, qui abonde en notre canton.

Sainte Marie de La Minerve

— Il nous fait plaisir d'apprendre que notre estimé concitoyen, M. P. Leduc a accepté les fonctions de représentant local de l'AMI DU COLON parmi nous. Cela nous ser

d'une grande facilité et d'une vive satisfaction de pouvoir de la sorte nous adresser, sur place, à une personne de confiance pour régler nos comptes avec notre vaillant organe colonisateur, un puissant et fidèle avocat, tout dévoué à nos intérêts, et qui ne nous coûte qu'une piastre (\$1.00) par année d'honoraires, ce qui est un comble de bon marché, assez rare à trouver chez messieurs les avocats ! De plus, grâce à M. Leduc, nous pourrions espérer voir, presque à chaque semaine, dans l'AMI DU COLON, quelques mots sur notre beau canton, que nous trouvions un peu négligé, faute de correspondant, alors que tous les autres centres de la région Labelle se font un devoir et un honneur de se tenir, par l'AMI DU COLON, sous l'œil du public.

Coupaiville

— Notre concitoyen, M. C. V. Bessette faisait baptiser, le 28 février, deux jumeaux, qui ont reçu respectivement les noms de Joseph-Paul-Robert et Joseph-Jean-Romain. Parrains et marraines, M. et Mme A. Lebault ; M. et Mme T. Coupaiville. Vivent les Canadiens, et en ayant la colonisation !

L'ASCENSION

— M. Moise Labelle amenait au baptême, dimanche le 3, un fils, Joseph-Aldéric-Alvarez. Parrain et marraine, M. et Mme A. Beauvais. — Mme S. Simon, qui était partie depuis Noël dernier est revenue de sa longue promenade, jeudi dernier le 7 mars.

— Le conseil a tenu son assemblée mensuelle lundi le 4. Cette réunion a été l'une des plus orageuses qu'on ait vues encore. M. le maire Beauvais, domicilié à Labelle durant l'hiver, occupait son siège. Aucune résolution n'a été adoptée à cette séance.

— M. Robert Klock, de Montréal était des nôtres, ces jours derniers, en route pour ses chantiers, sur le haut de la rivière.

— M. Riordan, de Hawkesbury, le propriétaire de nos immenses limites à bois, était de passage dans notre village, la semaine dernière, en compagnie de M. Graddon, gérant de sa compagnie.

— Mme Henry Sibley, qui passa tout l'hiver parmi nous, est retournée, la semaine dernière à Montréal, où l'appelait en toute hâte son père malade.

LA MACAZA

— M. Ant. Tittlit a terminé son chantier. Plusieurs de nos paroissiens nous sont revenus, très satisfaits de leur patron. M. Tittlit et sa femme resteront encore une couple de semaines dans notre village, où ils seront les hôtes de M. A. D. Lapointe, hôtelier.

CANADA Province de Québec Comté de Labelle District d'Ottawa

Municipalité du Village de Papineauville

Reglement No 42

A une session du Conseil de la Municipalité du Village de Papineauville, tenue à l'Hotel de Ville, lundi le quatrième jour de mars mil neuf cent sept à sept heures de l'après-midi. Sont présents MM. les Conseillers Wilfrid Robert, Alexandre Chabot, J. O. Gauthier, Augustin Duquette, P. H. Bonhomme, Olivier Clément et Pierre Picard. Le Conseil étant au complet, sous la présidence de M. Wilfrid Robert, maire.

Un Sommeil Paisible

La régularité dans l'alimentation comme dans les heures de sommeil: Voilà ce qui rend les enfants forts, voilà ce qui leur assure une belle santé exempte des mille accidents auxquels sont sujets les enfants chétifs et débiles. Lorsque l'enfant est agité et que le sommeil ne vient pas, il faut aider la nature: LE SIROP D'ANIS GAUVIN est indiqué dans tous les cas de manque de sommeil, DIARRHÉE, COLIQUES, DYSENTERIE: il est souverain dans le cas de Refroidissements, Rhume, Toux: c'est avec raison qu'on le dénomme: "LE SAUVEUR DE L'ENFANCE!"



Les Enfants de P. J. B. Lemaire

fait défaut ou lorsqu'il y a dérangement d'intestins. J'en ai toujours à la maison.—Votre, etc., J. B. LEMAIRE.

Est Indispensable à Bébé

Voici une lettre du New-Hampshire qui a son éloquence:

M. J. A. E. Gauvin, Montréal.

Votre SIROP D'ANIS GAUVIN éviterait bien des souffrances aux petits enfants et bien du trouble à leurs parents. Je voudrais le voir adopter dans toutes les familles, tant il rend de services dans toutes les circonstances, lorsque le sommeil

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Paiera ou capitalisera à l'avenir les

INTERETS sur DEPOTS d'EPARGNES, QUATRE FOIS PAR ANNÉE,

1er Mars, 1er Juin, 1er Septembre, 1er Decembre

BUREAU PRINCIPAL: - - - MONTREAL

Capital Payé - - - - - \$2,000,000

Fonds de Réserve - - - - - 1,600,000

SUCCURSALE A SAINT-JÉROME.

ALEX. LEFORT, Gérant.



En Voulez-vous

DE BELLES MONTRES, BAGUES, JONCS, ET TOUTES SORTES DE BIJOUX DE PREMIÈRE CLASSE.

A bon Marche ?

Vous n'avez qu'à visiter

Le Palais enchanté de la Région Labelle

LE MAGASIN ALLAIRE, D'ORFÈVRERIE ET BIJOUTERIE, A L'ANNONCIATION

Vous y trouverez également: Horloges, Diamants, Boîtes à Bijoux, Boutons de Manchettes, Bracelets, Chaînes de Montres, etc. SPECIALITE: Grand choix d'excellentes lunettes. Réparages faits avec promptitude.

J. E. ALLAIRE, Bijoutier et Opticien diplômé.

Rue Principale, Pres du Pcnt. Depuis le 1er septembre 1906, M. Ovide Brossard n'est plus à l'emploi de M. Allaire.

Maison principale, à MONTRÉAL, 1213 Sainte-Catherine-Est. Téléphone Bell, Est, 1864

N.B.—M. Allaire est présent lui-même, à chaque quinzaine, le mercredi, à Labelle, le mardi, à L'Annonciation, le jeudi, à Nominique, à l'Hotel Berthiaume. Représentant permanent à Labelle, M. Bériault, agent, à la station du chemin de fer.

Pour rendre les cheveux gris à leur couleur et à leur beauté naturelles, pour nettoyer la peau et guérir les pellicules, en un mot pour conserver et restaurer les cheveux, le RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX, est sans égal: Sa composition est telle qu'il n'échoue jamais, si les directions sont suivies. La grande vogue du Luby et la grande quantité qu'en est vendue, prouvent qu'il donne satisfaction à tous ceux qui en font usage. 50c. la bouteille. Faites usage du LUBY et conservez vos cheveux.

On Demande

Un bon tourneur, ayant de l'expérience dans les diverses machines à ouvrir (travailler) le bois, spécialement le "sticker". Place permanente et bons gages. S'adresser tout de suite à ZOTIQUE GAUTHIER, Entrepreneur, NOMINIQUE, Qué.

POISSON SALE, POISSON FRAIS

Nos poissons salé et frais nous arrivent pour le carême: les prix sont à la hausse, c'est une bonne idée de placer sa commande dès maintenant, l'acheteur y gagnera certainement.

C. E. LAFLAMME, S. Jérôme, Qué.

Chez Laflamme et Deschambault

—Ventes spéciales pour la semaine finissant le 16 Mars.—Chemises blanches, valant 60c. pour 40c. Corps pour fillettes, valant 25c. pour 16c. et 20c. Soie depuis 21c. la verge en montant. Tous nos tweeds réduits à 25 pour cent meilleur marché que les prix ordinaires. Thé, valant 20c la lb. pour 12c. Thé, valant 30c. la lb. pour 20c. Thé, valant 25c. la lb. pour 18c. Poudre Internationale pour animaux et volailles au prix coutant.

F. X. A. RACINE TAILLEUR

L'ANNONCIATION, Qué.

Vient de recevoir ses échantillons de toutes les

Nouvelles Etoffes du Printemps.

Ceux qui desiront avoir LE PREMIER CHOIX feront bien de venir vite donner leur commande à l'avance. On leur promet satisfaction, selon les

NOUVELLES MODES DU PRINTEMPS. . .

LES PLUS BELLES ETOFFES S'ECOULENT TRES VITE.

Nouvelle Etude Legale A LABELLE.

Mre RODOLPHE ROBERT, avocat, de la société légale ROBERT & ROBERT, de Montréal, vient d'établir un bureau permanent à Labelle. Il tiendra bureau à Nominique, à l'Hotel Gauthier, tous les 1er et 3eme jeudis de chaque mois; à L'Annonciation, à l'Hotel Drouin, tous les 2e et 4e mardis de chaque mois.

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

fumées universellement